

Public :

Toute personne ayant une fonction de maintenance ou de surveillance des installations soumises à la législation ICPE (rubrique 2912) : exploitant, surveillant, personnel de maintenance, prestataire extérieur

Pré-requis :

Aucun

Durée :

1 jour (7 heures)

Lieu :

A convenir

Dates :

A convenir

Coût :

Sur devis



Tours aéroréfrigérantes (TAR) Légionelles



© Médiathèque Veolia - Stéphane Laroué

Formation initiale - Niveau EXPLOITATION

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en mesure de :

- **IDENTIFIER** les conditions de prolifération et de dispersion des légionelles dans une installation de refroidissement par dispersion d'eau dans un flux d'air
- **CONNAÎTRE** les risques sanitaires
- **APPLIQUER** les mesures préventives, correctives et curatives
- **METTRE EN OEUVRE** une démarche de prévention du risque légionelle

PROGRAMME

- Légionelles et légionellose
- Installations à risques
- Différents systèmes de refroidissement
- Conditions de prolifération et dispersion des légionelles
- Notions de réglementation
 - Les principales dispositions réglementaires
 - Moyens préventifs, correctifs et curatifs
- Sécurité des interventions et de l'environnement
- Intervenants et rôle du surveillant
- Stratégies de traitement d'eau
 - Notions de concentration
- Mise en oeuvre du plan d'entretien
- Mise en oeuvre du plan de surveillance
- Moyens correctifs et curatifs
- Traçabilité des opérations de maintenance et de surveillance
 - Le carnet de suivi sanitaire

INCLUS

Accès individuel aux supports de formation et à des quizz sur une plate-forme d'e-learning pendant 1 an

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est animée par un formateur disposant d'au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de formation. Elle est assurée de manière théorique et pratique, en s'appuyant sur des cas concrets, des exercices. Chaque stagiaire est encouragé à participer à la formation pour favoriser l'assimilation des connaissances.

Modalités de suivi, d'évaluation et de validation :

Une feuille de présence devra être signée par les stagiaires, pour chaque demi-journée afin de justifier la réalisation de la formation. Tout au long de la formation, les stagiaires pourront être soumis à des exercices afin de vérifier les connaissances acquises. Les attentes de chaque stagiaire seront évaluées en début et en fin de formation lors de tours de table. Les stagiaires évaluent la formation de façon anonyme grâce à un questionnaire remis en fin de session. Une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de la formation sera remise à l'issue de la formation.

